

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 6 juin à 17h15 à l'école Saint-Édouard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Nathalie Goyette	parent
Catherine Olivier,	enseignante
Isabelle Pelletier	parent, VICE-PRÉSIDENTE
Bertrand Ruffieux,	parent, PRÉSIDENT
Ginette Roy,	enseignante
Robert Vaillant	parent

ÉTAIENT ABSENTS :

Isabelle Gariépy	parent
Caroline Monette	enseignante
Alain Roy,	représentant du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Marie-Claude Dicaire,	directrice de l'école
-----------------------	-----------------------

PUBLIC PRÉSENT

Aucun public présent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Bertrand Ruffieux, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Robert Vaillant et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout au varia du point suivant : « Problématique des élèves de première année pour 2016-2017 ».

18CE1516-042

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 MAI 2016

Il est proposé par Bertrand Ruffieux et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 9 mai soit adopté tel que présenté.

18CE1516-043

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune discussion à ce point.

5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

35-35-02-014

Prévision budgétaire 2016-2017 : Présentation et explication des prévisions budgétaires 2016-2017. Certaines allocations sont encore inconnues donc, ne sont pas ajoutées dans cette prévision budgétaire.

La surveillance midi doit maintenant se financer avec le paiement fait par les parents. Le montant de la surveillance midi a été calculé avec les

données disponibles présentement. Ce montant serait donc de 145\$ par enfant. Ce montant sera révisé en fonction du nombre d'élèves qui seront inscrits au service de garde et à la surveillance midi.

Il est proposé par Ginette Roy, secondée par Nathalie Goyette, que les prévisions budgétaires 2016-2017 soient adoptées telles que présentées par la direction.

18CE1516-044

Approuvée à l'unanimité

35-35-02-015

Approbation des frais reliés à la surveillance midi : Tel que discuté lors de la présentation du budget, la surveillance midi doit maintenant se financer exclusivement avec le montant payer par les parents. Pour l'instant, le montant pour la surveillance midi serait de 145\$ par enfant. C'est le montant maximum que l'on peut demander pour la surveillance midi. Ce montant sera révisé en fonction du bon nombre d'élèves qui utiliseront la surveillance midi.

Il est proposé par Isabelle Pelletier, secondée par Bertrand Ruffieux que les frais reliés à la surveillance midi pour 2016-2017 soient approuvés tels que présentés.

18CE1516-045

Approuvée à l'unanimité

Approbation de la contribution pour le programme international :

Il est proposé par Catherine Olivier, secondée par Nathalie Goyette, que la contribution pour le programme international pour l'année 2016-2017 reste le même, soit 180\$ pour les deux premiers enfants, troisième enfant et plus n'ont pas à défrayer ce coût.

18CE1516-046

Approuvée à l'unanimité

35-35-02-016

Politique d'encadrement pour les frais chargés aux parents

Isabelle Pelletier demande des explications concernant la gratuité de certains documents, par exemple, les photocopies de manuels ou de notes de cours. Selon elle, la reprographie est incluse dans les frais scolaires chargés aux parents. La directrice vérifiera cette information. Il est demandé de mettre ce point en début d'année scolaire, donc, sera mis à l'ordre du jour de la première rencontre du conseil d'établissement de 2016-2017.

Il est proposé par Catherine Olivier, secondée par Ginette Roy, que la politique d'encadrement pour les frais chargés aux parents soit approuvée.

18CE1516-047

Approuvée à l'unanimité

Assemblée générale – date à déterminer

Il est proposé par Catherine Olivier, secondée par Isabelle Pelletier que la date de l'assemblée générale sera le 13 septembre 2016. La formule reste toutefois à déterminer.

18CE1516-048

Approuvée à l'unanimité

Activités fin d'année

Le vendredi 17 juin : exposition des projets de fin d'année dans le cadre de l'école internationale. De 10h00 à 11h30 : maternelle, 1^{re} et 2^e année. De 13h00 à 14h30, les élèves de 3^e à 6^e année. Des juges voteront pour

les meilleurs projets des élèves du 2^e et 3^e cycle. Une reconnaissance sera remise à ces élèves.

Le 20 juin vers 11h15 sera la reconnaissance des bénévoles. Cette année Gaétan Forgues et Ghislaine Plouffe seront les bénévoles choisis pour cette reconnaissance. Un arbre sera planté en leur honneur.

Le 21 juin : activités récompense de la dernière étape de l'année. Le matin, il y aura remise d'un diplôme honorifique à deux élèves de chaque classe (1 garçon et 1 fille).

Le 22 juin : Activités le matin avec jeu gonflable. À 10h45 les parents sont invités au gymnase de l'école pour venir voir le spectacle de danse pratiqué dans le cadre du cours d'espagnol et des spectacles de gymnastique. À 11h30, pique-nique. Les parents apportent un lunch froid ou peuvent s'inscrire au buffet préparé par Isabelle. En après-midi à la chapelle, spectacle de talent des élèves qui se sont inscrits et remise des diplômes des élèves de 6^e année.

Campagne Halloween 2016 –Leucan /BMP

La direction a communiqué avec Ysabelle Proulx pour savoir si une campagne de boîtes d'halloween les intéressait pour le Centre de pédiatrie sociale Main dans la main. Elle est très intéressée par le projet par contre elle doit vérifier comment se procurer les boîtes et le matériel nécessaire à ce projet.

Aussi, le Centre de pédiatrie sociale Main dans la main invite tous les parents et enfants à aller au Kiosque de limonade le 15 juin de 15h00 à 19h00.

Parc école

La direction s'est informée pour savoir quels sont les délais afin de pouvoir faire une nouvelle demande de subvention. Il n'y a pas de délai, il faut avoir l'argent avant de refaire une demande. Il faudrait 35 000\$ pour pouvoir faire une demande. La direction pense que d'ici 3 ans cette somme pourrait être amassée.

Isabelle Pelletier propose de faire un gros thermomètre afin que le plus de personnes possibles puissent prendre connaissance que l'école amasse de l'argent pour le parc école.

Bertrand Ruffieux demande s'il est possible de faire une petite rénovation du module de la cours avant (sablage et peinture). La direction s'informe à ce sujet.

Si les rénovations sont dispendieuses, Ginette Roy pense qu'il serait préférable d'utiliser l'argent disponible pour les balançoires.

Il est aussi demandé à la direction s'il est possible d'obtenir le rapport d'inspection du module avant.

Formation CÉ

Les offres de service pour la formation des membres du CÉ seront disponibles au mois de septembre 2016.

Suivi pour les dons

Tous les donateurs ont reçu une lettre de remerciement.

Chandail

Tous les élèves, le personnel de l'école et les membres du CÉ recevront un chandail école. La couleur choisie est orange foncé.

Partenariat avec Knowlton Academy

Bertrand Ruffieux aimerait développer un partenariat avec Knowlton Academy. Ils ont un beau programme de ski. Il serait intéressant de connaître leur fonctionnement et peut-être s'en inspirer. Isabelle Pelletier mentionne qu'il pourrait aussi avoir un partage au niveau des coûts de transport.

La direction aimerait rencontrer la direction de Knowlton Academy afin de voir les possibilités de partenariat.

Bertrand Ruffieux pense aussi que les présidents des CÉ des deux écoles devraient se rencontrer.

6. INFORMATIONS ET DEMANDES DU COMITÉ DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE

Aucune information à ce point.

7. INFORMATIONS ET DEMANDES DE LA COORDONATRICE DES PARENTS BÉNÉVOLES

Besoin de bénévoles pour le 22 juin. Une lettre a été envoyée à ce sujet.

8. INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS

4^e année : Ils sont allés à deux reprises fois à la bibliothèque municipale.

4^e année : À la fin du mois de juin, dîner récompense pour les élèves méritant à Pizza Lac Brome. Ils partiront à pied de l'école vers 11h15 et seront de retour vers 12h30. Date et coût à déterminer. Un courriel sera envoyé aux membres du CÉ s'il y a un coût à cette activité.

Il est proposé par Catherine Olivier, secondée par Isabelle Pelletier, que les activités décrites ci-dessus soient approuvées.

18CE1516-049

Approuvée à l'unanimité

9. SUIVI DES APPROBATIONS PAR COURRIEL

Aucune information à ce point.

10. INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Aucune information à ce point.

11. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune information à ce point.

12. VARIA

Problématique des élèves de première année pour 2016-2017

Bertrand Ruffieux s'informe au sujet des élèves de première année qui doivent être transférés dû à un surplus d'élèves. La direction répond qu'il y avait 31 élèves inscrits en première année pour 2016-2017. Les élèves

qui fréquentaient une autre école cette année et, qui sont du secteur de Saint-Édouard, sont inclus dans ces 31 élèves. Ce nombre d'élèves est de cinq. Le maximum d'élèves pour une classe de première année et pour une classe jumelée de première et deuxième année est de 20. La commission scolaire a donc demandé, en premier lieu, d'envoyer à tous les parents des élèves inscrits en première année en 2016-2017, une lettre de volontariat pour un transfert à la Chantignole. Suite à cette lettre, un élève s'est porté volontaire pour le transfert et un autre déménagement dans le secteur de la Chantignole, il restait donc 3 élèves à transférer. Ces élèves ont été sélectionnés par la commission scolaire selon des critères préétablis et pourront réintégrer la classe de première année aussitôt qu'il y aura des déménagements ou encore, si les élèves demandant une loi 180 sont acceptés dans le secteur de leur choix. La date d'acceptation pour les lois 180 est le 17 août. Les parents qui ont reçu la lettre de transfert ont tous communiqué avec la direction qui les a soit rappelé ou rencontré.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Ginette Roy et résolu que la séance soit levée à 19h00.

18CE1516-050

Adopté à l'unanimité

Signature
Président

Signature
Directrice